

NOT FOR DISTRIBUTION IN THE UNITED STATES OF AMERICA

Going Private de Fortimo Group AG, Saint-Gall du 15 avril 2013

Annnonce provisoire du résultat final du 20 juin 2013 de

l'Offre d'acquisition (telle que définie ci-dessous),

Annnonce définitive du résultat final du 31 mai 2013 de

l'Offre de rachat (telle que définie ci-dessous)

et

A. GOING PRIVATE

La transaction Going Private de Fortimo Group SA, Rorschacher Strasse 302, 9016 Saint-Gall (« **Fortimo** ») a été rendue publique le 15 avril 2013. Le Going Private est composé de deux éléments:

- D'une part, Forty Plus AG, c/o Fortimo Group AG, Rorschacher Strasse 302, 9016 Saint-Gall (« **Forty Plus** » ou « **Offrante** »), une société contrôlée par des actionnaires principaux, soumet une Offre publique d'acquisition (« **Offre d'acquisition** ») pour toutes les actions Fortimo détenues par les actionnaires publics.
- D'autre part, Fortimo soumet une Offre publique de rachat (« **Offre de rachat** ») pour un maximum de 82'616 actions Fortimo se trouvant aux mains du public. Fortimo rachète ses propres actions en vue de leur destruction dans le cadre d'une réduction du capital (Offre d'acquisition et Offre de rachat ensemble: « **les Offres** »).

Le prospectus d'Offre du 15 avril 2013 contient des renseignements supplémentaires (cf. www.fortimo.ch, accès: Investor Relations/Going Private).

B. ANNONCE PROVISOIRE DU RÉSULTAT FINAL DE L'OFFRE D'ACQUISITION ET RÉPÉTITION DE L'ANNONCE DÉFINITIVE DU RÉSULTAT FINAL DE L'OFFRE DE RACHAT

Jusqu'à l'échéance de la durée de l'Offre de rachat et de la durée du délai supplémentaire de l'Offre d'acquisition, les actions suivantes ont été proposées à Fortimo:

	Nombre d'actions Fortimo, détenues resp. proposées par :			
	Fortimo Group SA	Forty Plus AG/ Offrante	Actionnaires publics	Total
Nombre d'actions Fortimo au début du Going Private	71'235	1'274'589	192'690	1'538'514
Proposées dans le cadre de l'Offre d'acquisition	0	n.a.	190'065	190'065
<i>En % de toutes les actions Fortimo concernées par l'Offre d'acquisition</i>	<i>0.00%</i>	<i>n.a.</i>	<i>98.64%</i>	<i>98.64%</i>
Proposées dans le cadre de l'Offre de rachat	n.a.	81'709	907	82'616
<i>En % du nombre maximum d'actions concernées par le rachat</i>	<i>n.a.</i>	<i>98.90%</i>	<i>1.10%</i>	<i>100.00%</i>
Nombre d'actions à la fin de la durée des Offres en ce qui concerne les deux procédures	153'851	1'382'945	1'718	1'538'514
<i>En % de toutes les actions Fortimo émises</i>	<i>10.00%</i>	<i>89.89%</i>	<i>0.11%</i>	<i>100.00%</i>

Pendant le délai supplémentaire de l'Offre d'acquisition 5'830 actions Fortimo ont été proposées dans le cadre de l'Offre d'acquisition.

En tant que personnes agissant de concert avec l'Offrante, Remo Bienz AG a proposé 40'855 actions Fortimo et Philipp Bienz AG a proposé 40'854 actions Fortimo dans le cadre de l'Offre de rachat.

C. CONDITIONS

La section B.8. du prospectus d'Offre contient la condition suivante: Les deux Offres sont soumises à la condition qu'aucun jugement, aucune décision judiciaire et aucune décision d'une autorité ne soient rendus jusqu'à l'exécution des Offres, lesquels bloqueraient l'exécution des Offres, les interdiraient ou les déclareraient illicites.

Offre de rachat: Selon l'annonce provisoire du résultat intermédiaire de l'Offre d'acquisition ainsi que l'annonce définitive du résultat final de l'Offre de rachat du 31 mai 2013, il a été renoncé à la réalisation de la condition précisée à la section B.8. du prospectus d'Offre. Fortimo a déclaré que l'Offre de rachat a abouti.

Offre d'acquisition: En conséquence, comme annoncé au paragraphe B.8. du prospectus d'Offre, il a été renoncé à la réalisation de la condition précisée au paragraphe B.8. du prospectus d'Offre également dans le cadre de l'Offre d'acquisition. Fortimo a déclaré que l'Offre d'acquisition a abouti.

D. OFFRE D'ACQUISITION: PUBLICATION DE L'ANNONCE DÉFINITIVE DU RÉSULTAT FINAL

Le présent document réunit en une même la publication de l'annonce définitive du résultat final de l'Offre de rachat ainsi que l'annonce provisoire du résultat final de l'Offre d'acquisition. S'agissant de l'*Offre d'acquisition*, l'annonce *définitive* du résultat final sera publiée le 25 juin 2013 dans la presse écrite.

E. EXÉCUTION DES OFFRES

Selon paragraphe K. du prospectus d'Offre, l'exécution de l'Offre de rachat a eu lieu à 5 juin 2013. L'exécution de l'Offre d'acquisition est prévue pour le 2 juillet 2013.

F. SQUEEZE-OUT/DÉCOTATION

Comme annoncé au paragraphe A. du prospectus d'Offre, l'Offrante a l'intention de demander l'annulation des titres restants, après la clôture de l'Offre d'acquisition, conformément à l'article 33 de la LBVM. Dans le cadre de cette procédure, les actionnaires de Fortimo obtiendront un dédommagement au comptant égal au prix de l'Offre d'acquisition sous déduction d'effets de dilution (cf. section J.7. du prospectus d'Offre relative aux conséquences fiscales). De plus, l'Offrante envisage de retirer les actions de Fortimo de la cotation de la BX Berne eXchange.

G. RESTRICTIONS CONCERNANT LES OFFRES / OFFER RESTRICTIONS

En général / General

Les Offres décrites dans la présente annonce ne sont pas présentées, directement ou indirectement, dans un pays ou une juridiction où elles seraient illicites, où elles enfreindraient d'une quelconque manière les lois et règlements en vigueur, ou qui exigerait de Forty Plus AG ou de Fortimo Group AG une quelconque modification des dispositions ou des conditions des Offres, le dépôt d'une demande supplémentaire et/ou des démarches supplémentaires auprès d'autorités étatiques, réglementaires ou légales. Il n'est pas prévu d'étendre les Offres à un pays ou une juridiction tels que décrits ci-dessus. Les documents en relation avec les Offres ne peuvent être ni distribués ni envoyés dans lesdits pays ou juridictions. Ils ne doivent pas y être utilisés à des fins d'appel au public en vue de l'achat de droits de participation dans Fortimo Group AG par des personnes physiques ou morales.

The tender offer and the buyback offer described in this announcement (the "**Offers**") are not directly or indirectly made in a country or jurisdiction in which such Offers would be illegal, otherwise violate the applicable law or an ordinance or which would require Forty Plus Ltd. or Fortimo Group Ltd. to change the terms or conditions of the Offers in any way, to submit an additional application to or to perform additional actions in relation to any state, regulatory or legal authority. It is not intended to extend the Offers to any such country or such jurisdiction. Documents relating to the Offers must neither be distributed in such countries or jurisdictions nor be sent to such countries or jurisdictions. Such documents must not be used for the purpose of soliciting the purchase of securities of Fortimo Group Ltd. by anyone from such countries or jurisdictions.

United States of America

The Offers described in this announcement will not be made directly or indirectly in or by use of the mail of, or by any means or instrumentality of interstate or foreign commerce of, or any facilities of national securities exchange of, the United States of America ("U.S.") and may only be accepted outside the U.S. This includes, but is not limited to, facsimile transmission, telex or telephones. This announcement and any other offering materials with respect to the Offers described in this announcement must neither be distributed in nor sent to the U.S. and must not be used for the purpose of soliciting the sale or purchase of any securities of Fortimo Group Ltd., from anyone in the U.S. Neither Forty Plus Ltd. nor Fortimo Group Ltd. are soliciting the tender of securities of Fortimo Group Ltd. by any holder of such securities in the U.S. Securities of Fortimo Group Ltd. will not be accepted from holders of such securities in the U.S. Any purported acceptance of the Offers that Forty Plus Ltd. or Fortimo Group Ltd. or their agents respectively believe has been made in or from the U.S. will be invalidated. Forty Plus Ltd. and Fortimo Group Ltd. reserve the absolute right to reject any and all acceptances by them not to be in the proper form or the acceptance of which may be unlawful.

United Kingdom

This document is only being distributed to and is only directed at: (a) persons outside the United Kingdom; (b) those persons falling within the definition of Investment Professionals (as set forth in Article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (as amended) (the "**Order**")) or within Article 43 (members and creditors of certain bodies corporate) or Article 49 (high net worth companies, unincorporated associations etc.) of the Order, or other persons to whom it may lawfully be communicated in accordance with the Order; or (c) any person to whom it may otherwise lawfully be communicated (such persons together being "**Relevant Persons**"). This document is only available to Relevant Persons and the transaction contemplated herein will be available only to, or engaged in only with Relevant Persons, and this document must not be acted on or relied upon by persons other than Relevant Persons.

<i>Valeur</i>	<i>Numéro de valeur</i>	<i>ISIN</i>	<i>Symbole</i>
Actions nominatives de Fortimo Group AG	10977567s	CH109775673	FOGN

Banque mandatée:  **Bank am Bellevue**

Küsnacht, le 20 juin 2013